

#257

Mars / Avril / Mai 2018



Morangis

• Commune du Grand Paris • & VOUS



La Fête
des
Voisins

ÊTRE ATTENTIF À CHACUN
FACILITER LA VIE DE TOUS

Entre voisins,
la convivialité au quotidien



Sommaire



Épisode neigeux • p 04 •

#257

Mars / Avril / Mai 2018

CITOYENNETÉ ET ÉDUCATION

- Épisode neigeux..... p 04 •
- Budget participatif..... p 06 •
- Journée citoyenne..... p 07 •
- Rythmes scolaires..... p 08 •
- Écrans et enfants..... p 10 •
- 8 mars..... p 12 •
- Tribunes..... p 14 •
- 1 an/5 ans /10 ans p 15 •

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

- Logements..... p 16 •
- Propreté..... p 18 •
- Tri, déchets..... p 19 •
- Nature en ville..... p 20 •
- Stationnement..... p 23 •

ÊTRE ATTENTIF À CHACUN FACILITER LA VIE DE TOUS

- Insertion professionnelle..... p 24 •
- FAM..... p 25 •
- Voisins vigilants..... p 26 •
- Vidéo-protection..... p 27 •
- Nouveau service Morangissois..... p 28 •
- Séniors..... p 29 •
- Bien vivre entre voisins..... p 30 •
- Tout Court à Morangis..... p 31 •
- Portraits..... p 32 •
- Bien vivre ensemble..... p 34 •

DIFFUSER L'INFORMATION

- Etat-civil, Conseil municipal..... p 40 •



Logements • p 16 •



Vote des
rythmes scolaires • p 08 •

ÉDITO



Pascal NOURY,
Maire de Morangis

**Madame, Monsieur,
Chers amis Morangissois,**

Les chutes de neige du mois de février ont une nouvelle fois démontré l'importance des services publics locaux. Ainsi les employés communaux étaient mobilisés pour garder les enfants dans les structures municipales quelle que soit l'heure d'arrivée des parents au regard des difficultés de circulation. Dans le même temps, l'Éducation Nationale faisait pression sur les parents pour qu'ils viennent absolument reprendre leurs enfants au plus tôt... Les agents communaux assuraient aussi nuit et jour, des conditions de circulation les meilleures possible. Ce ne sont que deux exemples de l'importance des services des Communes pour les habitants.

Et pourtant, ces services publics communaux sont en danger. Les baisses des dotations de l'État aux collectivités locales et l'augmentation des prélèvements conduisent à des réductions des effectifs et des investissements qui amenuisent les capacités d'action des Communes.

Pour Morangis, les dotations de l'État se montaient à 1,3 million d'€ en 2013, elles ne seront plus que d'environ 8000 € en 2019, malgré une augmentation significative de la population. Dans le même temps les amendes pour manque de logements sociaux seront passées de 150000 à 440000€ et divers autres prélèvements (FPIC, FRSIF) auront aussi augmenté de façon significative.

Et pourtant, la Commune continue à assurer pour le compte de l'État de nombreuses missions, la construction et l'entretien des écoles ainsi que les fournitures scolaires, la gestion de tout ce qui concerne l'État civil dans un périmètre en augmentation constante, la gestion du cimetière, l'organisation des élections... et assure beaucoup de services du quotidien indispensables pour les habitants (accueil des enfants en temps péri et extra scolaires, structure d'accueil de la petite enfance, développement de l'accès aux sports et aux activités artistiques, actions de solidarité avec les plus fragiles notamment les séniors, entretien des espaces publics...).

À un moment, ça ne passera plus et ce sont les habitants qui en pâtiront au quotidien !

Avec vous fidèlement
Pascal Noury



monsieurlemaire@morangis91.com

n°257 • Mars / Avril / Mai 2018 | Morangis & vous 3

Directeur de la publication:
Pascal Noury, Maire de Morangis

Rédactrice en chef: S. Maurice

Service communication:

comm@morangis91.com

01 64 54 28 28

Création maquette: Emendo.fr

Imprimeur:

Grenier 01 46 15 83 00

Imprimé à 6 900 exemplaires

Distribution:

Bénévoles de Morangis

Crédits photos:

Mairie de Morangis, Shutterstock





La Ville mobilisée

L'Ile-de-France a vécu un fort épisode neigeux entre le 6 et le 10 février qui a perturbé de façon importante la vie de nos concitoyens. Dans cette situation, la Ville a mobilisé toutes ses ressources pour faciliter la vie des Morangissois.



Les services municipaux en action pour assurer un salage nocturne

Assurer l'accueil des enfants jusqu'au retour des parents



Dès que l'alerte a été connue, la Ville s'est mise en situation de pouvoir accueillir tous les enfants fréquentant les écoles et structures de petite enfance jusqu'à l'arrivée de leurs parents et ce quelle que soit leur heure de retour en fonction des problèmes de circulation sur la route ou dans les transports en commun.

Et si l'Éducation Nationale a fait pression sur les parents pour qu'ils viennent chercher leurs enfants, la Ville, elle, préparait des équipes d'animateurs disponibles jusqu'à tard le soir, des repas et même des lieux pour dormir.

Faciliter la circulation sur la Commune

Un salage préventif avait été mis en œuvre, dès le mardi midi. Il s'est montré totalement inefficace au regard de l'abondance des chutes de neige. Dès la fin de l'épisode, soit à 4 heures du matin, la Ville a engagé tous ses moyens ; 3 lames de déneigement, 3 saleuses avec 2 objectifs : dégager les principaux axes, permettre la circulation sur les rues en pente qui sont nombreuses à Morangis et maintenir les accès aux équipements publics.

Ce dispositif a fonctionné par relais des agents communaux jusqu'au vendredi soir à 22h de façon satisfaisante. Une erreur d'analyse n'a pas permis d'anticiper la situation du samedi matin qui a été difficile jusqu'à 9h30.

Ce choix de traitement différencié s'appuie sur le fait qu'il est toujours possible de rouler sur la neige quand les rues sont « plates » et qu'il y a rarement plus de 200 m à parcourir avant de trouver un

axe déneigé et que saler les routes peu fréquentées n'a aucune efficacité.

► Quelques réflexions

→ Il n'existe pas de pouvoir magique du sel sur la neige. Le salage n'est efficace que si la neige et le sel sont brassés par une circulation importante. Quand il fait trop froid (-10°), le sel est inefficace.

→ On ne peut pas rouler normalement en ces périodes, il faut adapter ses itinéraires et sa conduite. Il est probable que le plus efficace serait comme dans les pays nordiques de laisser la neige sur les routes et utiliser des pneus neiges ou des « chaussettes ».

→ Le sel a un effet négatif sur les cours d'eau et peut provoquer la disparition d'espèces végétales ou animales.



Pourquoi les agents communaux ne déneigent-ils pas les trottoirs ?

L'entretien des trottoirs est de la compétence des riverains. C'est un arrêté municipal qui en définit les règles dans chaque commune.

C'est donc une question de règlement mais c'est aussi une question de civisme car les agents communaux ne peuvent pas tout faire. En effet. Il y a 80 km de trottoirs à Morangis. Avec une vingtaine d'agents techniques, il faudrait que chacun déneige 4 km, ce qui est complètement impossible. La participation de tous est donc nécessaire.

Pascal Noury
Maire de Morangis





Vous avez 150 000€ à dépenser !

Budget participatif / 3^e édition

Pour la troisième année consécutive, la Municipalité met à disposition des Morangisais 150 000 €, soit une partie de son budget d'investissement. Ainsi, les habitants, utilisateurs et experts de leur Ville, peuvent proposer et prioriser les projets de leur choix (aménagements, travaux, achats,...).

► En avril et mai : Déposez votre projet !

→ Le projet doit :

- Être d'intérêt général et profiter à un grand nombre de Morangisais.
- Entrer dans le champ de compétences de la ville (ex : pas de voirie).
- Être un projet d'investissement (cadre de vie : travaux, embellissement, création,...) sans générer de coûts de fonctionnement hormis d'entretien.
- Être d'un montant maximum de 150 000€ et techniquement réalisable.

→ Comment faire ?

- Tous les Morangisais sans condition d'âge, ni de nationalité.
- Remplissez le formulaire en ligne www.morangis91.com ou disponible à l'accueil de la mairie.
- Un habitant peut présenter plusieurs projets mais un seul par formulaire.
- Une fois votre projet déposé, les services municipaux prendront contact avec vous pour étudier sa faisabilité.

Inscriptions et renseignements

www.morangis91.com

→ formulaire

mairie@morangis91.com

01 64 54 28 28

Service démocratie locale



Le 2^e jeu situé au parc Saint-Michel est finalisé depuis le 5 février. L'ensemble des projets réalisés est consultable sur le site de la ville.

Ma Ville et Moi



CALENDRIER BUDGET PARTICIPATIF 2018

► Conseil municipal d'avril 2018 :
Vote du montant des travaux retenus par le Conseil Municipal et vote des 150 000 € alloués au budget participatif pour les aménagements souhaités en plus par les Morangisais.

► Du 2 avril au 31 mai 2018 :
Recueil des propositions de projets Morangisais

► Du 1^{er} juin au 10 août 2018 :
Étude des projets par les services municipaux et le porteur de projet.

► À partir du 11 août 2018 :
Campagne de communication des projets validés.

► Du 9 septembre (forum de la ville) au 14 octobre 2018 (Fabrique citoyenne) : **Vote des habitants pour leurs projets favoris.**

► Dimanche 14 octobre 2018 :
Dépouillement des votes lors de la Fabrique citoyenne



Une journée d'actions

Samedi 17 mars : journée citoyenne

Depuis mars 2016, portée par la volonté de développer la participation citoyenne, la Commune de Morangis a instauré des journées d'actions avec ses habitants.

Chaque Morangisais, du plus petit au plus grand, est le bienvenu et peut apporter sa contribution à cette journée, en participant bénévolement à des chantiers d'amélioration du cadre de vie. Cette opération entend faire de chacun un véritable acteur de sa Ville. Ainsi, les habitants, les associations, les agents municipaux et les élus travaillent de concert pour mener à bien ces ateliers. L'occasion de fédérer toutes les énergies autour des valeurs de civisme, de partage et de respect du bien commun. **En favorisant ainsi la convivialité entre habitants ce « faire ensemble » contribue au mieux vivre ensemble toute l'année.**



Édition 2017 : les enfants fiers de réaliser les desserts proposés au déjeuner.



► QUEL SERA VOTRE ATELIER ?

PEINTURE, EMBELLISSEMENT

Chantier école des Hirondelles : création d'un chemin / peinture des barrières / dessins dans la cour

Chantier stade : plots en bois autour du terrain synthétique / mise en peinture / installation de poubelles

Finir la mise en couleur des barrières devant l'école Moreau
Dessins dans les cours écoles Herriot / Acacias



JARDINAGE, PLANTATIONS

Chantier Lavoisier : nettoyage du potager / montage de l'abris de jardin / installation d'un composteur

Plantation de haies sur la Commune

RPA : atelier jardinage



CADRE DE VIE

Pose de corbeilles à tri sélectif sur la Commune



BRICOLAGE

Espace Saint-Michel :

Fabrication de 10 nichoirs

Fabrication de décorations de Noël



CUISINE

École Mandela : Préparation du déjeuner des participants + **Atelier enfants** pour la confection des desserts



SAMEDI 17 MARS - Matin et/ou après-midi

- 9h30 : Accueil autour d'une boisson chaude / Espace Saint-Michel
- 10h30 / 12h : Ateliers au choix
- 12h30 / 14h : Déjeuner offert par la Municipalité aux participants
- 14h / 16h30 : Ateliers au choix

Inscriptions : 01 64 54 28 28 ou www.morangis91.com (formulaire)
Participation gratuite / Possibilité de participer une demi-journée

JOURNÉE
CITOYENNE





Rythmes Scolaires



Dépouillement du vote consultatif relatif aux rythmes scolaires
Lundi 12 février 2018 à l'espace Saint-Michel

Les parents d'élèves impliqués sur les rythmes scolaires

La consultation autour des rythmes scolaires à adopter à Morangis s'est achevée lundi 12 février avec le dépouillement du vote consultatif des parents révélant une volonté de maintenir les 4,5 jours. Les différents Conseils d'école de la Commune ont émis des avis divers avec une place plus significative pour la solution mixte. Prochaine et dernière étape: le vote définitif par le Conseil Municipal le 12 mars.

Le vote consultatif et l'avis des conseils d'écoles viennent conclure une large réflexion de la communauté éducative et des élus autour des rythmes de travail des enfants scolarisés à Morangis.

L'intérêt de l'enfant était au centre des débats avec une volonté commune de trouver la meilleure solution pour favoriser ses apprentissages. Du 7 au 11 février 2018, les parents se sont exprimés

grâce à un vote consultatif autour des trois scénarios proposés qui a mobilisé 877 parents.

Les résultats ont ensuite été présentés lors des conseils d'école.

Le Conseil Municipal votera le 12 mars 2018 pour l'un de ces scénarios. Les nouveaux rythmes scolaires seront appliqués dans l'ensemble des écoles publiques Morangissoises à la rentrée 2018.

Vote des parents en chiffres

877 votants
soit 45%

- **417 voix**
Maintien de la semaine de 4,5 j.
- **338 voix**
Retour à une semaine de 4 jours
- **119 voix**
Solution mixte: 4 jours pour les enfants de maternelle, 4,5 jours pour les élémentaires



« Peu de communes ont joué le jeu de proposer des activités permettant aux enfants de bénéficier de sports pratiqués à l'année à des tarifs aussi bas ! Jahel
Et c'est genial pour les enfants toutes ces activités pour lesquelles ils peuvent se découvrir un début de passion. Sophie » 12 février - Posts publiés sur la page Facebook de la Ville de Morangis

Des activités périscolaires de qualité à Morangis

Lors de la consultation, une majorité des parents s'est prononcée pour un maintien d'une semaine de quatre jours et demi pour tous les enfants.

Une tendance contraire à la majorité des villes de l'Essonne où les parents ont exprimé le souhait de revenir à la semaine de quatre jours.

Cet avis tranché s'explique en partie par la qualité des activités périscolaires proposées aux enfants, exemples: golf, pâtisserie, stop-motion, danse, escrime ou encore théâtre. En effet, chaque jour, les écoliers bénéficient d'activités gratuites pour tous et variées. Ils peuvent les suivre sur des cycles de dix semaines mais ont aussi l'opportunité de pratiquer

des activités extra-scolaires sur le temps périscolaire.

Cela représente un avantage pour l'enfant qui est ainsi moins fatigué grâce à des journées moins longues et pour les parents qui n'ont pas à amener leur enfant à des activités le soir et bénéficient de tarifs avantageux.



Les animateurs municipaux en formation de chant

Les animateurs investis dans les activités périscolaires

Les enfants peuvent pratiquer des disciplines variées grâce à l'intervention de professionnels extérieurs et un partenariat efficace et les associations locales.

Toutefois, la Ville s'appuie également sur le savoir-faire de ses animateurs professionnels. Présents dans chaque école sur les temps pré et post-scolaire ainsi que le

midi, les animateurs de la Commune tiennent également un rôle important dans la préparation des TAP* en organisant des activités construites et enrichissantes pour les enfants.

Cette année, des programmes de formation ont été mis en place à leur destination autour du chant, des activités manuelles et des

projets d'animations. Ainsi les directeurs d'accueils de loisirs forment leurs animateurs.

Objectif: mettre en valeur leur savoir-faire, partager entre eux leur expérience pour offrir aux écoliers des activités toujours plus qualitatives.

*TAP: Temps d'Activités Périscolaires

Écrans et enfants : de la prévention pour mesurer les dangers

Dans une société hyper-connectée, les écrans ont envahi nos vies. Pratiques, ludiques, ils sont une fenêtre ouverte sur le monde et sont devenus, pour les jeunes générations, un moyen d'apprentissage. Pourtant leur utilisation n'est pas sans danger, spécialement chez les enfants.



L'omniprésence des écrans nuit au développement de l'enfant

Directement concernés par le problème, les enseignants de l'école élémentaire Nelson Mandela se sont saisis du sujet et ont organisé le 23 janvier, une réunion de prévention à destination des parents animée par le Docteur Terrasse, travaillant auprès de la PMI (protection maternelle et infantile) de Longjumeau.

Avec pédagogie, la spécialiste a apporté des réponses concrètes et documentées. Les enfants sont aujourd'hui confrontés aux écrans (télévision, tablette, smartphone) dès le plus jeune âge. On en compte en moyenne, une dizaine par foyer. Leur omniprésence est relativement récente. Elle est

due à l'explosion du numérique et des objets connectés et il émerge aujourd'hui une génération née à l'aire numérique.

► Alors comment s'en passer ?

Tout d'abord, le docteur a alerté sur le fait que l'on peut confronter un enfant aux écrans sans même s'en rendre compte. Les écrans des parents deviennent ceux des plus petits. Si un bébé ne va pas directement regarder une télévision allumée, il va en percevoir les sons et les images ce qui crée une accoutumance à ces objets. Les parents sont aussi des modèles pour leurs enfants. S'ils sont constamment

connectés, ils donnent cet exemple aux plus petits.

Il ne faut également pas sous-estimer le pouvoir de nuisance des tablettes pour enfants. Ces jeux sont accessibles dès le plus jeune âge et si les parents pensent bien faire en l'utilisant pour que leur enfant apprenne à compter ou lire, il ne remplace pas l'apprentissage par l'expérience. Comme l'explique le Dr Terrasse : « Un enfant qui sait compter jusqu'à cinq sur une tablette ne saura pas compter cinq pommes dans la vie réelle. De plus, il manque une adaptation concrète dans son monde. Il ne distingue pas le froid, le chaud, les formes, les volumes ».

Conseils pour une bonne utilisation des ÉCRANS

Les 4 PAS

- Pas d'écrans avant l'école
- Pas d'écrans durant les repas
- Pas d'écrans avant de s'endormir
- Pas d'écrans dans la chambre des enfants

3-6-9-12

- Pas de TV avant 3 ans
- Pas de console de jeu personnelle avant 6 ans
- Pas d'internet avant 9 ans
- Pas de réseaux sociaux avant 12 ans



En effet, pour se développer, un enfant a besoin d'utiliser ses cinq sens, de tester les choses, de se tromper mais aussi de s'ennuyer pour favoriser son imagination.

Ces facultés s'acquièrent avec des jeux simples de logique, d'empilement.

On remarque aujourd'hui que des enfants souvent confrontés aux écrans peuvent développer des comportements autistiques et se replier sur eux car ils manquent d'ouverture vers les autres.

Les risques d'addiction et de ne plus savoir comment s'occuper autrement sont réels.

Pas question toutefois d'affoler les parents. Rien n'est irréversible et s'il est fortement déconseillé d'utiliser des écrans chez les très jeunes enfants (moins de 3 ans), ils peuvent entrer plus tard dans leur vie et être utilisés de manière mesurée.



POUR ALLER PLUS LOIN

- Émission « Envoyé spécial » « Accros aux écrans » / 18 janvier 2018
Replay sur www.france.tv
- naitreetgrandir.com
Dossier: Les écrans et les bébés



Mme Brijlall, directrice de l'école Nelson Mandela à l'initiative de la réunion

Des enseignants impliqués

Très concernés par les problématiques d'addiction des enfants aux écrans, les enseignants de l'école Nelson Mandela ont pris l'initiative d'organiser un moment pédagogique sur le sujet, comme l'explique Mme Brijlall, directrice de l'école.

« Nous avons remarqué un problème généralisé d'attention en classe avec des consignes non entendues ou qui devaient être répétées plusieurs

fois. Des études ont prouvé les effets nocifs des écrans chez les enfants. Nous faisons de la prévention auprès des parents mais, pour plus d'efficacité, nous avons pensé qu'il serait intéressant de faire intervenir un professionnel de la médecine pour expliquer ces dangers aux parents. Notre souhait était de créer un moment d'échange, non culpabilisant, où chacun était libre de partager son expérience ».

LES CROCODILES



EXPOSITION HARCÈLEMENT DE RUE



Harcèlement sexuel Libérons la parole

Jeudi 8 mars, JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, la Municipalité de Morangis se penche sur le sujet du harcèlement sexuel. Hommes et femmes, vous êtes tous concernés par ce fait de société.

En octobre 2017, l'affaire Harvey Weinstein a été le déclencheur de la libération de la parole des victimes de harcèlement sexuel. Jusqu'à lors sujet tabou, les actions aujourd'hui se multiplient pour permettre aux victimes de s'exprimer librement et sans crainte. En effet, elles renoncent souvent à porter plainte par manque de preuves ou peur des conséquences.

Sur les réseaux sociaux, au-delà des sphères féministes, un appel autour des mots-clés #balancetonporc et

#metoo a brisé l'omerta et rapporte des témoignages allant du sexisme quotidien et du harcèlement de rue aux agressions sexuelles.

La Municipalité de Morangis s'empare du sujet en proposant dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes du 8 mars, un théâtre Forum afin d'échanger sur des faits de harcèlement et réfléchir ensemble à ce problème sociétal. Une exposition illustrant des scènes de harcèlement de rues complètera cette soirée.

Le 8 mars à Morangis

► Exposition sur le harcèlement de rue

« Les Crocodiles »
de Thomas Mathieu

Thomas Mathieu traduit sous forme de bande dessinée des témoignages de femmes liés au harcèlement de rue et au sexisme ordinaire.



Jeudi 8 mars 2018

19h30 / Espace Pierre Amoyal / Entrée libre

► Théâtre Forum Harcèlement sexuel

Association Centre du Théâtre
de l'Opprimé Paris

Présentation de trois scènes
autour du harcèlement sexuel

- Réseaux sociaux
- Harcèlement au travail
- Domination masculine



© Association Centre du Théâtre
de l'Opprimé Paris

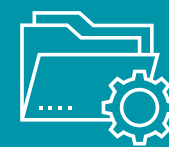


EN BREF

QU'EST-CE QUE LE THÉÂTRE FORUM ?

Dans un premier temps, les comédiens jouent plusieurs courtes scènes évoquant des situations quotidiennes de harcèlement sexuel pouvant être vécues comme conflictuelles ou bloquées. Puis ces scènes sont rejouées autant de fois que nécessaire, de telle sorte que le public puisse intervenir afin de parvenir à une issue plus satisfaisante. Face aux acteurs et confronté à la scène initiale, le spect-Acteur devra tenter de mettre en place des alternatives possibles aux difficultés rencontrées. Il ne s'agit pas de trouver la bonne réponse, mais d'expérimenter ensemble, sur scène, des solutions possibles.

En savoir + : www.theatrede-lopprime.com/companie/theatre-forum/



Passion Morangis

Parlons sécurité publique
Depuis 2014, notre équipe a initié le débat sur la question de la sécurité à Morangis et relaye les préoccupations de nos concitoyens. La seconde réunion en présence du commissaire de Savigny n'a pas convaincu notre maire. Cambriolages, vandalisme, stationnements dangereux, infractions au code de la route... Malgré ces événements, il refuse toujours d'envisager le recours à la vidéo protection comme un des moyens de lutter contre la délinquance et les incivilités. Toutes les convictions sont respectables. Morangis ne connaît pas de violences urbaines mais une délinquance qui perturbe le quotidien. Mais doit-on se limiter à une seule vision comptable des faits (107 infractions en 2017 dont 81 cambriolages) pour définir une politique de tranquillité publique ? Prévention et répression sont deux axes de travail indissociables. Pour faire baisser le taux d'insécurité, pourquoi ne pas renforcer les missions et prérogatives de la Police municipale ? patrouilles aux heures aléatoires, caméras piétons, liaison directe... mais aussi mobiliser les réseaux locaux; renforcer le maillage avec les citoyens vigilants et les bailleurs sociaux; rétablir les postes de médiateurs.Face au manque d'effectifs de la Police Nationale, la vidéo protection contribue au travail d'enquête. Le rôle du dispositif privé (immeubles notamment) a été démontré et a permis l'arrestation d'individus suite aux dégradations, cambriolages et effractions rue Barbara. Sans tomber dans la caricature du fichage généralisé, la protection de la liberté individuelle passe aussi par celle des biens et des personnes. Prochaine étape, faire intervenir à notre demande le référent sûreté pour bénéficier d'une expertise et de conseils en matière de lutte contre la délinquance. Force de proposition, nous restons pleinement investis dans ce débat.

• Élus de la liste: « Passion Morangis », Jeannette Brazda - Monique Cancalon - Jean-Marc Dufour - Quynh Ngo - Michel Riegert - Brigitte Vermillet 01 69 34 88 92 - www.passion-morangis.com •

Bien Vivre l'Avenir de Morangis

UN TRISTE CONSTAT

- La voirie Morangissoise laisse à désirer. La liste des routes délabrées est bien longue. Champ de mine ou course d'obstacles qui nous contraints de ralentir et de zigzaguer dangereusement. Stop au Pansements sur des plaies béantes. Une réparation permanente s'impose. Ras le bol du colmatage cou-teux et inutile. Il faut régler la situation une bonne fois pour toute.
- Les moyens humains et matériels afin d'assurer le traitement des voies de circulation enneigée ont une fois de plus été transparents. L'épisode neigeux du mois de février a laissé beaucoup de riverains isolés.
- Avec une dépense faramineuse de plus 1.5 millions pour créer l'aire des gens du voyage, celle-ci est toujours squattée par plus de 60 caravanes qui ont pris leurs quartiers depuis 4 mois, alors que la livraison officielle de cet équipement retardée pour malfaçons était imminente.
- Nous n'avons pas assez d'espace d'expression pour lister toutes les inepties à noter sur notre commune. Les taxes et impôts augmentent, on ne cesse de payer mais notre ville se dégrade d'année en année.

• Élus de la liste: « Bien vivre l'avenir de Morangis », Sylvie Pitis - Dominique Hérault - 07 50 87 57 44 •

Les politiques sont-ils des personnes à part entière, ou des personnes entièrement à part ? Après les dernières élections, nous aurions pu croire que les grands partis avaient touché le fond. Mais non, ils ont su faire pire encore, n'arrivant même plus à se reconstruire ! A Morangis, en 2014, ils étaient même déjà en avance: Manipulations - mensonges - calomnies - discrimination - dans le pire, ils étaient les meilleurs ! et comme leurs partis respectifs: ils n'ont pas su changer... Tout est-il vraiment bon, à vos yeux, pour faire partie de cette caste ?

• Élus de la liste: « Bien vivre l'avenir de Morangis », Sébastien Templet-Belmont •

Morangis Pour Tous

La concertation pour l'avenir des rythmes scolaires s'est achevée ce mardi 13 Février par les avis émis dans les conseils d'écoles, après que les parents se soient exprimés par un vote. La pluralité des expressions qui se sont faites à ce moment révèle bien que les avis ne sont pas si tranchés que cela. Ni tout à fait 4,5 jours, ni tout à fait 4 jours...

Nous saluons la démarche participative engagée par le Maire. Elle est la même depuis qu'en 2013, au moment du lancement des Temps périscolaires, faire que chaque acteur de la communauté éducative de Morangis prenne part à la réflexion sur le rythme de nos enfants après l'école.

Les différents avis exprimés reflètent bien ce que nous savons tous. Les rythmes de nos enfants sont différents selon leurs âges, les temps d'apprentissage, d'activités et de repos. Nous sommes aussi conscients du poids que représentent les différents emplois du temps de chacun dans la vie des familles et des conséquences sur leurs organisations personnelles. Nous y serons vigilants dans la décision qui sera prise lors du Conseil Municipal du 12 mars prochain. Et si la solution n'était pas cette option mixte proposée par la Ville. 4 jours pour les maternelles, 4,5 pour les élémentaires ?

• Élus de la liste: « Morangis Pour Tous » - 06 46 23 17 87 •

Il y a 1 an - La première Assemblée pour les 16-23 ans

Il y a un an, dans le même sens que les outils de démocratie participative mise en place dans le cadre de la Fabrique citoyenne, la Ville lançait le dispositif « Assemblée des Jeunes » permettant, pour tous les jeunes de 16 à 23 ans, d'être acteur de son avenir, de sa ville... d'être un citoyen en devenir. Ici, pas d'élection, pas de cooptation, tout le monde peut participer... Trois assemblées se sont déroulées depuis et c'est en moyenne

près de 25 jeunes qui participent aux travaux des assemblées. Plusieurs sujets et thématiques ont été successivement abordés et des projets sont en cours de réalisation comme :
- La sensibilisation à l'environnement avec des rencontres régulières avec l'Association « Coup de pouce Ville ».
- La lutte contre le harcèlement (scolaire/sexuel) avec les premiers ateliers qui se sont déroulés le 17 Février et le 3 Mars der-

nier, en préfiguration de la soirée du 8 Mars.
- La Fabrique à projet - Séjours L'aide aux financements de projets Et la préfiguration d'un Point Information Jeunesse. Ces pistes de travail ont été choisies par eux. La Ville et les services municipaux Jeunesse et Citoyenneté ne sont là que pour être les supports de ces actions. En un an, les choses ont bien évolué... Qu'ils puissent en être ainsi encore longtemps...

Il y a 5 ans - L'EHPAD de Morangis ouvrait ses portes

Cette initiative lancée par la Municipalité, puis reprise par le Conseil Général de l'époque, répondait à une demande croissante de maisons de retraite. Son statut d'établissement public permettait ainsi de maîtriser les coûts, qui se situent toujours à 60€/jours (hors coût lié au niveau de dépendance). Dénommé Maison Geneviève Laroque, l'établissement propose uniquement des chambres individuelles adaptées à toutes les

formes de dépendance. Il dispose d'espaces de restauration et de vie collective conviviaux, d'un grand parc aménagé et conçu comme un espace de promenade et d'activités avec sa roseraie, son parcours de déambulation et son boulodrome. L'établissement est pleinement intégré à la vie municipale. Les équipes pluri-disciplinaires, qui y travaillent, ont à cœur de participer aux activités municipales telles que le repas des seniors ou les mardis

de l'été. Cette offre résidentielle s'inscrit pleinement dans ce qu'a toujours souhaité et recherché la Municipalité : Une offre de logement accessible financièrement à tous, quels que soient sa situation, son âge, ses revenus ou sa dépendance. Cet EHPAD était le premier de ce type en Essonne. C'est une fierté !

Il y a 10 ans - Lancement de la démocratie locale

Nouvellement installée aux responsabilités de la Ville aux élections de mars 2008, le Maire plaçait la Démocratie locale au cœur de l'action municipale. Mise en place des réunions de quartier, lancement des Assises de la Démocratie locale, prise de parole possible des habitants lors des conseils municipaux, visite de quartiers, permanence quotidienne des élus, de nombreux

moyens étaient mis en œuvre pour redonner la parole aux habitants. Ces premières décisions engageaient la Ville pour de nombreuses années. En 10 ans, ces outils ont permis aux Morangissois de s'exprimer, de s'opposer, de participer, d'être les acteurs de leur Ville. Il n'y a pas de meilleures façons de faire vivre la Ville ensemble.



Morangis sanctionnée

Pas assez de logements sociaux construits entre 2014-16



Les logements de la rue Germaine Tillion - 2015

La Ville de Morangis, ne compte en 2017 que 15% de logements sociaux alors que la loi en impose 25%. L'État applique donc à la Commune une pénalité financière, d'environ 200 000€ chaque année et lui impose un nombre de logements sociaux à construire par période de 3 ans. Entre 2014 et 2016, Morangis n'a pas respecté cet objectif. De fait, elle est encore plus lourdement sanctionnée.

La Municipalité a toujours considéré qu'il était nécessaire de respecter les obligations légales faites à la Ville en matière de constructions de logements en général et de logements sociaux en particulier, d'abord parce que c'est la Loi et que chacun doit la respecter. Et d'autre part, parce que la crise du logement est une réalité qui est lourdement ressentie par les concitoyens et plus particulièrement les jeunes et les familles en procédure de séparation.

Depuis 2002 et l'instauration des objectifs triennaux de constructions de logements sociaux, Morangis avait respecté ses engagements et même fait un peu mieux, 475 logements sociaux construits pour 433 demandés.

Pour la période 2014-2016, l'objectif fixé par l'État était de 160 logements, 60 ont été construits et 112 étaient prévus sur une opération avenue Charles de Gaulle. Ce qui aurait permis de couvrir les attentes.

Le Commissaire enquêteur a remis un rapport défavorable, très contestable. Mais sur ce projet, ne pas suivre son avis aurait fragilisé l'opération, aussi la Ville a-t-elle différé ce projet.

Le Maire a immédiatement saisi Madame la Préfète pour lui indiquer que dès lors, il serait difficile pour la Commune de tenir ses engagements et lui demander de la clémence, au regard de la bonne volonté affichée depuis plusieurs

années et en attendant que cette situation administrative soit réglée.

Malgré la compréhension des pouvoirs publics, la carence a été prononcée et les sanctions sont tombées.

Le doublement de l'amende est particulièrement pénalisant pour la Commune. Elle aura du mal à boucler son budget de fonctionnement en dégagant les moyens nécessaires pour les gros travaux d'entretien des bâtiments communaux et la construction des équipements scolaires nécessaires au regard de l'accroissement du nombre d'enfants en âge d'être scolarisés.



À SAVOIR

LES SANCTIONS QUI TOUCHENT MORANGIS À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2018

→ Doublement de l'amende soit 440 000 euros chaque année jusqu'à la fin du programme 2017 - 2019 et à condition de respecter les engagements.

→ Transfert du droit de préemption à l'État. C'est l'État et non la Commune qui peut décider de préempter à l'occasion d'une vente, une propriété pour y construire des logements sociaux.

→ Transfert du contingent municipal à l'État. C'est l'État qui attribue tous les logements sociaux sur la Commune y compris les 20% du contingent communal.

Le Maire a rencontré les autorités préfectorales qui sont conscientes de la brutalité de cette décision et les a informées de sa décision d'engager un recours gracieux.

Le rattrapage du programme 2014-2016 pourra être engagé dès qu'une procédure d'aménagement sera validée pour permettre la réalisation de l'opération prévue.

Le respect de l'objectif 2017-2019 est prévu avec des opérations en cours de validation et dans le cadre de la révision du PLU.



Constructions dans le but de respecter les objectifs fixés par l'État



LOGEMENT SOCIAL À MORANGIS LES CHIFFRES

Actuellement: 5276 logements dont **792** logements sociaux soit 15,01%, et donc **750** logements sociaux à construire d'ici 2025 pour respecter la règle des 25%.

2002 - 2013
433 logements sociaux demandés par l'État, **475** réellement construits.

2014 - 2016
160 logements exigés par l'État, **60** réellement construits, la Ville est sanctionnée.

2017-2019 **184** logements exigés par l'État.

Les engagements pris par la Commune dans le cadre de la révision du PLU:

► Construction de 100 logements dont **72** logements sociaux chaque année.

Propreté, tous concernés

NOUVEAUTÉ : Un Glutton® pour nettoyer les rues

La Municipalité investit dans des équipements pour maintenir la propreté de la Commune. Dernier en date : l'achat d'un Glutton® qui est à l'action dans les rues de Morangis. Ce gros aspirateur électrique est capable de recueillir tout type de déchets passant par un tuyau d'un diamètre de 12,5 cm : papiers, cartons, mégots de cigarette, canettes, bouteilles, déjections canines, feuilles mortes...

Silencieux et respectueux de l'environnement avec son moteur électrique, l'appareil permettra aux agents municipaux de travailler plus facilement et plus rapidement.

Il ne faut toutefois pas oublier que la propreté de la Ville est l'affaire de tous. Il appartient à chaque habitant de faire preuve de responsabilité et de respect en ne jetant pas ses déchets dans la rue.



Nettoyage avec le Glutton® dans les rues de Morangis



Nettoyer devant chez soi

L'entretien du trottoir qui jouxte son habitation est la responsabilité de l'occupant, qu'il soit propriétaire ou locataire. Cela a été démontré lors de l'épisode neigeux du mois de février au cours duquel certains Morangissois se sont investis pour rendre leur trottoir praticable aux piétons. Ce bon réflexe doit se poursuivre au printemps. Afin de bien vivre ensemble et de respecter les passants, les habitants sont ainsi tenus de veiller à ce que leurs plantations n'empiètent pas à l'extérieur en gênant les piétons. La police Municipale peut signaler des plantations dérangeantes sur la chaussée. Le risque: qu'elles soient coupées par une entre-

prise mandatée par la Ville mais aux frais du propriétaire. Il convient également à chacun de prendre soin de son trottoir en désherbant. À l'image de la Ville, privilégiez le désherbage mécanique au chimique.

Le saviez-vous ? De l'eau mélangée à du vinaigre blanc constitue un très bon désherbant naturel. Autre astuce: verser sur les mauvaises herbes du bicarbonate de soude, de l'eau de cuisson (riz, pommes de terre, pâtes) ou de l'eau salée.

Rendre son trottoir accessible et faciliter la circulation des piétons est un geste citoyen à la portée de tous.

Tri, déchets : les bons gestes à adopter

► Pas d'électroménager aux encombrants

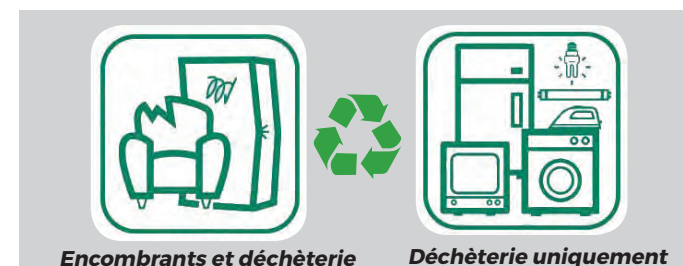
Il est fréquent de penser que tout objet volumineux peut être déposé pour les encombrants. C'est pourtant une erreur !

Certains objets tels que les lave-linge, téléphones, réfrigérateurs, aussi appelés DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques) ne sont pas acceptés au ramassage. Ils contiennent des substances ou composants dangereux pour l'environnement. En raison de leur nature, ils nécessitent un traitement spécifique pour être recyclés et valorisés.

En cela, il faut les amener en déchèterie qui saura les traiter.

• **Déchèterie obligatoire:** DEEE, métaux, gravats, cartons, meubles, solvants, peintures, pneus de véhicules légers non-jantés...

À savoir: les objets déposés aux encombrants sont ensevelis contrairement à ceux déposés en déchèterie qui sont valorisés.



► Du nouveau dans la collecte de bouchons en plastique

Afin de garantir une meilleure qualité de plastique, l'association des Bouchons d'amour a décidé de ne récolter que les bouchons issus de bouteilles : soda, eau, lait, jus de fruits.

Une fois revendus, les gains obtenus permettent le financement de projets à destination des personnes en situation de handicap.

► Les points de collectes:

les écoles de Morangis, l'Hôtel-de-Ville, les services techniques municipaux.

Vous pouvez aussi aider à trier les bouchons:

Plus d'informations

Jeudis 23 mars, 12 avril, 24 mai
De 17h à 19h / Salle sous-sol
10 av. du Général Warabiot
Entrée derrière le bâtiment

Eco-centre (déchèterie) de Morangis - SIREDOM

102 voie du Cheminet
01 69 09 57 18

Carte d'accès gratuite à demander à l'Hôtel-de-Ville ou à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.

Prochaine collecte des encombrants: vendredi 24 mars
(sortir les objets la veille au soir)

Plus d'informations
www.morangis91.com
www.siredom.com

QUE MET-ON DANS LES POUBELLES JAUNES ?

L'année dernière, le SIREDOM a élargi et simplifié ses consignes de tri. Aujourd'hui tous les emballages se trient y compris les pots de yaourt, capsules de café et cartons alimentaires (pizza...).



Ma Ville et Moi

Toujours plus de Nature en Ville

La Municipalité poursuit son action pour une ville toujours plus verte et responsable. La forte urbanisation des territoires, en particulier en Ile-de-France, a entraîné la destruction de nombreux milieux naturels. Et lorsque la nature disparaît, ce sont tous les habitants qui sont perdants. Plus encore qu'une question de qualité de vie, il s'agit de construire le futur en pensant aux générations à venir.

Réintroduire la nature dans l'espace urbain

La perte d'espaces verts a des conséquences bien visibles que l'on peut observer régulièrement, par exemple avec les récentes inondations en Ile-de-France en mai 2016 et janvier 2018. Sans verdure, l'eau est moins absorbée dans le sol et les cours d'eau débordent.

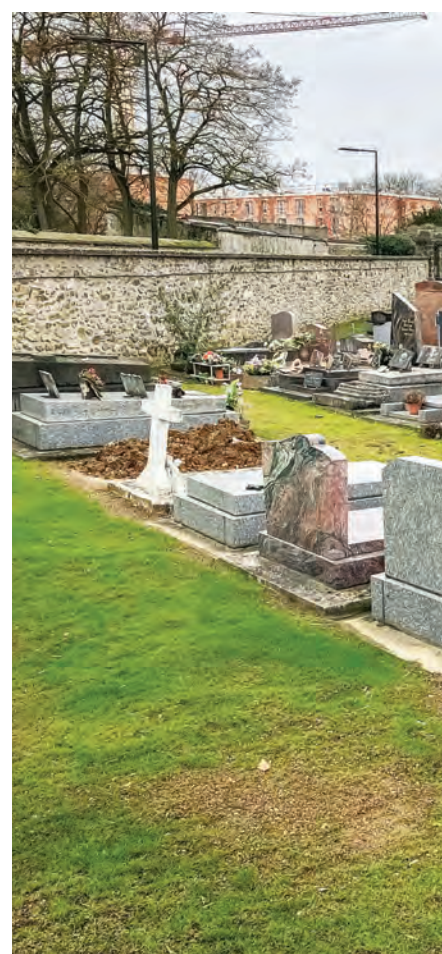
La Municipalité souhaite agir à son niveau. Depuis deux ans, elle cherche lorsque c'est possible

à remplacer le bitume par de l'herbe et de la végétation. Cela s'est déjà concrétisé au cimetière qui a été enherbé l'été dernier mais aussi sur plusieurs ronds-points du quartier des Blé d'or et sur des trottoirs de la Zone d'Activités Économiques.

Cette action se poursuivra dans les prochaines années pour continuer de faire de Morangis une ville au cadre de vie préservé.



Rond-point enherbé quartier des Blés d'Or



Allée engazonnée du cimetière



Deux ans sans produits chimiques dans les espaces verts

La Ville maintient une attitude responsable dans l'entretien de ses espaces verts. En effet, elle a totalement supprimé l'utilisation des produits phytosanitaires tels que les pesticides et les désherbants chimiques. Trop toxiques, ils représentent donc un vrai danger à la fois pour la nature et pour la santé.

Il faut par exemple savoir que ces produits peuvent être entraînés par le ruissellement des eaux et ainsi se retrouver dans les nappes souterraines qui servent ensuite à l'alimentation en eau potable et dans les rivières.

Les pesticides ont des conséquences graves sur la santé: atteintes dermatologiques, neurologiques, du système cardio-vasculaire, du système respiratoire, maladies neuro-dégénératives, cancers...

Ils contiennent également des perturbateurs endocriniens dont on découvre aujourd'hui les effets néfastes à long terme (dysfonctionnement au niveau de la croissance, la reproduction, le développement, le comportement). La Municipalité investit dans des appareils de nettoyage naturel comme les désherbeuses mécaniques.



À SAVOIR

HERBE SUR LES TROTTOIRS = PROPRETÉ

La suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires a une conséquence visible: l'herbe a réinvesti certains trottoirs de la Ville. Et si certain peuvent y voir une image de négligence ou de mauvais entretien, il est bon de rappeler que l'herbe sur les trottoirs ne signifie pas saleté. La présence de nature sur les trottoirs est plutôt signe de propreté et de bonne santé.

Traitement contre les chenilles processionnaires



À l'automne, les chenilles processionnaires construisent des abris dans les branches des pins pour y passer l'hiver. À l'arrivée du printemps elles quittent l'abri en procession (d'où leur nom) pour aller s'enfourir dans le sol.

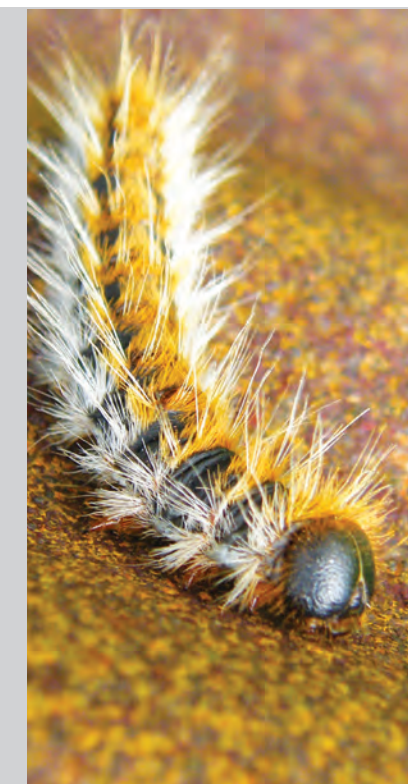
Ces chenilles possèdent des poils urticants qui peuvent provoquer des irritations et allergies. Elles représentent également un danger mortel pour les animaux s'ils les lèchent ou les ingèrent.

Pour se prémunir contre ce phénomène, la Ville de Morangis a traité les pins infectés (branches coupées et brûlées) situés sur le domaine public:

- ➔ Voie du Cheminet conjointement avec l'opération menée dans les résidences de l'Ormeteau par leur Syndic
- ➔ À proximité du gymnase Claude Bigot
- ➔ Au parking des Services techniques (rue de Wissous)



Plus d'informations
chenilles-processionnaires.fr



Le broyage reprend du service

Avec cette action gratuite, la Municipalité encourage les Morangissois à se débarrasser de leurs végétaux de manière écologique. Le broyat obtenu peut ainsi être récupéré par les propriétaires des branchages et utilisé dans un composteur. Il peut aussi être utilisé comme paillis sur

le sol ce qui permet de le protéger des variations de températures mais surtout servir de désherbant naturel. Les mauvaises herbes ne peuvent en effet pas germer sur un sol ainsi recouvert.

Le paillis restant sera utilisé par la Commune dans ses espaces verts.

Des nichoirs en ville

La protection de la biodiversité à Morangis, cela se construit ensemble. Il est important d'y être sensibilisé dès le plus jeune âge. C'est pour cela que samedi 9 décembre, la Municipalité a invité les habitants à construire en famille des nichoirs pour offrir un abri aux

oiseaux, favorisant ainsi leur reproduction. Ils ont ensuite été posés en Ville le 13 janvier.

Pour construire de nouveaux nichoirs en famille, rendez-vous à la Journée Citoyenne Morangissoise, samedi 17 mars.



En janvier, construction et pose des nichoirs par les Morangissois
Groupe Projets/Actions «Nature en ville»



DATES DE PASSAGE

→ **Samedi 23 mars**

Quartier du Clos d'Alice
et de l'Armée Leclerc

→ **Samedi 31 mars**

Quartier des Blés d'or

→ **Samedi 7 avril**

Quartier de la Croix
Boisselière et quartier nord

→ **Samedi 14 avril**

Centre-ville (de la place
Brossolette à l'avenue A.
Briand)

→ **Samedi 21 avril**

Quartier sud (entre avenue
Aristide Briand et avenue de
la Cour de France)

→ **Samedi 28 avril**

Quartier du Poirrier Marlé,
résidence Kauffman et Broad,
résidence des Genêts

→ **Samedi 12 mai**

Quartier du Belvédère

**Réservé aux branchages
issus de la taille, arbres
fruitiers, ornements ne
dépassant pas 15cm de
circonférence. Volume de
5m³ maximum. Laisser les
branchages sur le trottoir, les
agents ne peuvent pas entrer
dans les propriétés.**

Plus d'informations

Inscription : **01 64 54 28 28** ou
mairie@morangis91.com

Plan des quartiers sur le site
www.morangis91.com



Stationnement gratuit en ville

À Morangis, l'ensemble du stationnement est gratuit et le nombre de zones bleues s'étend pour soutenir le commerce de proximité.

Dix zones bleues existent dans des quartiers fréquentés de la Ville.

Ce système de stationnement gratuit mais limité dans le temps a pour avantage d'éviter les arrêts prolongés et d'attirer un public plus important dans ces zones.

À une époque où les habitants délaissent les commerces de centre-ville pour les grandes zones commerciales et supermarchés, la Municipalité prend ainsi des mesures pour soutenir le commerce de proximité et l'aider à se maintenir.

Cette problématique a été de nombreuses fois abordée par les Morangissois lors de réunions de quartiers et entendue par les élus qui réfléchissent à des mesures concrètes pour y répondre.

À NOTER

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam) donne le pouvoir aux communes de fixer elles-mêmes le tarif du stationnement sur leur territoire et celui des amendes. Une mesure qui ne concerne pas Morangis puisque le stationnement n'y était pas payant.

Toutefois, il est toujours possible d'être verbalisé pour un stationnement gênant ou dangereux sur la Commune (*stationnement devant une entrée: 35€ et enlèvement du véhicule, stationnement place handicapée, bus, livraison, trottoir: 135€ et enlèvement du véhicule*) et le dépassement des horaires de parking en zone bleue et/ou défaut de disque (*17€*). Ces tarifs sont fixés au niveau national. Cependant, il appartient à chacun de faire preuve de civisme et de respect envers les autres habitants en respectant les zones de parking.



**Des disques
pour les zones
bleues sont
disponibles à
l'Hôtel-de-Ville.**



Des zones bleues pour maintenir le commerce de proximité



À SAVOIR

LES ZONES BLEUES À MORANGIS

Le temps maximum de stationnement dans les zones bleues n'est pas le même selon l'emplacement. Pensez donc à bien vérifier la durée sur les panneaux d'information.

- **Parking Av. Gabriel Péri: 1h30**
- **Place de Verdun: 30 mn**
- **Parking face au café le Longchamp, entrée par l'avenue des Framboisiers: 1h30**
- **Avenue Aristide Briand: 15 mn**
- **Avenue de Champagne: 1h30**
- **Parking de l'Espace Saint-Michel: 2h**
- **Rue du Général Leclerc (côté impair): 15 mn**
- **Rue du Général Leclerc (côté pair): 1h30**
- **Espace Pierre Loti: 2h**
- **Place Lucien Boilleau: 1h30**



Citoyens Morangissois vigilants



Depuis 2016, la Ville a relancé le dispositif dit « citoyens vigilants ». Cette action s'inscrit dans une démarche générale de renforcement de la sécurité de proximité, en systématisant une relation entre les autorités locales et la population, afin de compléter les autres actions de tranquillité publique et de prévention déjà existantes sur la Commune.

Personnes volontaires et bénévoles, les citoyens vigilants sont attentifs à la vie quotidienne des habitants de leur quartier afin de répondre à leurs préoccupations en matière de sécurité des personnes et des biens. Ce dispositif n'est pas un outil sécuritaire, il est avant tout un outil de citoyenneté au service de tous, de lutte contre l'incivisme et de promotion du respect de son voisinage.

Les voisins vigilants ne sont pas des « miliciens citoyens ». Ils ne peuvent se substituer à une police républicaine de proximité et à un travail de prévention et de suivi efficace. Ces missions sont assurées sur la Ville par la Police Nationale et la Police Municipale, qui travaillent de concert.

Le rôle du Morangissois vigilant :

→ Participer à un dispositif de solidarité citoyenne et de solidarité entre voisins,

→ Constituer une chaîne d'alertes entre les habitants de la Commune

et les acteurs de la vie locale,
→ Développer l'esprit civique et les relations de bon voisinage entre administrés,
→ Encourager le bien vivre ensemble entre habitants par la réalisation d'actes élémentaires de prévention,

→ Amplifier l'efficacité des actions de prévention mises en œuvre par les autorités locales ou les services de l'État que ce soit en matière de sécurité, d'actions sociales ou de solidarité.

Un Policier Municipal est spécialement affecté au suivi quotidien de ce dispositif. Les citoyens vigilants volontaires sont appelés régulièrement par ses soins et ils peuvent également le joindre pour lui signaler toutes informations qu'ils jugent utile de lui faire connaître.

De récentes affaires, traitées ensuite par la Police Nationale, ont ainsi pu être réglées grâce à la coopération de l'un d'entre eux.

Vous pouvez rejoindre cet élan citoyen et faire part de votre candidature à les rejoindre.

Contact _____
mairie@morangis91.com
01 64 54 28 28



Le champ de compétence des citoyens vigilants est :

- La lutte contre les cambriolages,
- Les incivilités,
- Les nuisances sonores,
- Les troubles à la tranquillité publique,
- Le stationnement gênant, dangereux, les voitures ventouses,
- Les animaux errants ou dangereux,
- Les dépôts d'épaves, de débris, de brûlage etc...

Vidéo-protection, le débat continue

Lors de la Fabrique Citoyenne d'Octobre 2017, le débat s'est engagé avec les Morangissois sur le thème de la vidéo-protection. À cette occasion, une présentation a été faite du cadre légal et réglementaire de la mise en place de la vidéo-protection. Comme le Maire s'y était engagé, le débat s'est poursuivi samedi 10 février avec Monsieur le Commissaire de Police de Savigny-sur-Orge qui est venu donner son avis « d'expert de sécurité publique », sur la pertinence ou non de la vidéo-protection.

Le Commissaire a tout d'abord rappelé quelques fondamentaux de la vidéo-protection, ou vidéo-surveillance, en rappelant qu'elle pouvait «dissuader, détecter dans certains cas, identifier parfois».

Son propos, tout en nuance, a été de dire que oui, ce type de disposition a un intérêt probant dans certains cas, mais que cela peut être décevant. Il est, en sa qualité de Commissaire de Police, plutôt favorable à la mise en place de caméras, mais pas n'importe comment. La vidéo est un outil au service d'une politique de sûreté globale, mais pas aussi important qu'un nombre de fonctionnaires de police suffisant, qu'une Police Municipale, que les voisins vigilants. **Qu'elle n'est pas, à elle seule, la solution, mais une partie infime d'une politique globale.**

Il a d'ailleurs rappelé que son commissariat n'avait pas les moyens humains d'affecter des policiers à la surveillance 24H/24 de la voie publique, la seule qui puisse être filmée. Il a poursuivi en indiquant que, **compte-tenu du faible taux**

de délinquance sur la Ville, l'intérêt de la mise en place d'un tel service pourrait se justifier dans le cadre d'un «continuum de sécurité» car les villes voisines en sont équipées, et que par exemple, l'axe routier reliant Chilly Mazarin / Paray-Veille Poste pourrait être sous vidéo-protection. Il a enfin insisté sur la pertinence des équipements de vidéo-privée, chez les particuliers, les syndicats et bailleurs sociaux, qui ont la capacité d'équiper leurs biens. Les affaires résolues sur la Ville ces derniers mois l'ont été grâce à ceux déjà installés, car **c'est bien dans les parties privatives que les infractions sont commises, rarement dans l'espace public.**

Le Maire a conclu cette matinée d'échange en rappelant qu'aucune étude technique et scientifique ne montre réellement la pertinence d'un tel outil de prévention. Il a également rappelé que c'est une limite aux libertés individuelles fondamentales.

La Ville s'engage désormais dans un diagnostic territorial effectué



Réunion publique du 10 février en présence de monsieur le Commissaire et du Maire



Police de Sécurité du quotidien

Rencontre avec le commissaire

Dans le cadre de l'amélioration continue de la relation entre la Police Nationale et les citoyens, Monsieur le Commissaire reçoit désormais chaque administré qui en fait la demande.

→ Par mail : ddsp91-csp-savigny-sur-orge@interieur.gouv.fr

→ Par téléphone : 17

Les appels au numéro classique du standard ne sont pas enregistrés et pas pris en considération.



Une charte qualité pour les Morangissois

Ensemble, on est plus fort. C'est en partant de ce constat simple que la Municipalité a choisi de développer des services mutualisés pour les Morangissois. Nouveauté en 2018: la mise à disposition d'une liste d'artisans intervenant dans différents domaines et s'engagent à respecter des règles qualitatives et déontologiques.

► Les artisans Morangissois travaillent sur une charte qualité

Afin de mettre l'accent sur le savoir-faire local et favoriser le travail de proximité, un groupe d'artisans Morangissois travaille actuellement à l'élaboration d'une charte qualité.

Ensemble, ils réfléchissent à des critères qualitatifs que les signataires s'engageraient à respecter. Cette démarche a également pour but d'éviter les abus ou les arnaques, de plus en plus fréquentes. Ainsi, les habitants disposeront d'une liste de professionnels de confiance vers qui se tourner pour divers travaux. Les Morangissois y trouveront un vrai gage de qualité dans les services proposés. Ils pourront aussi retirer des avantages de

ce partenariat privilégié tout en participant à l'économie locale. Favoriser les professionnels de proximité a un autre avantage non négligeable: réduire l'empreinte carbone avec moins de distance pour se déplacer et donc moins d'émissions nocives.

► Se regrouper pour améliorer son pouvoir d'achat

Les dépenses de chauffage représentent un budget non négligeable dans les foyers. En passant par des commandes groupées de fioul et de bois de chauffage, les Morangissois peuvent obtenir des prix négociés et ainsi faire des économies.

Plus d'informations
Centre d'Action Sociale
Hôtel-de-Ville
12 avenue de la République
01 64 54 28 38



Le 26 février, les artisans Morangissois réfléchissent à une charte qualité

► Une couverture santé pour tous

Parce qu'il est important que chacun puisse bénéficier d'une complémentaire santé, la Municipalité a passé un partenariat avec la Mutuelle «Les ménages prévoyants».

Un conseiller tient des permanences au Centre d'Action sociale pour renseigner les Morangissois et les orienter vers une solution adaptée à leurs besoins.

Plus d'informations
Prochaine permanence
Jeudi 15 mars
Sur rendez-vous
01 64 54 28 38



Créer une passerelle entre les générations

La société évolue et les familles sont en mutation. On constate aujourd'hui que certains enfants n'ont pas de grands-parents ou ne les voient pas régulièrement. De même, bons nombres de seniors se retrouvent en situation d'isolement et de désœuvrement après la retraite. L'accueil de loisirs des Hirondelles a décidé de se saisir de cette problématique en développant des moments réguliers de rencontres intergénérationnelles entre les seniors Morangissois et les enfants.

En effet, les retraités, qu'ils aient ou non des petits-enfants, possèdent des savoir-faire qu'ils sont prêts à partager. L'objectif de la Ville est ici de profiter de ces connaissances et cet enthousiasme pour créer un lien durable entre les générations. Les seniors y trouveront une belle occasion de s'impliquer dans des projets et de rompre un éventuel isolement. Une étude nationale du CSA datant de septembre 2017 indique ainsi qu'en France près de 300 000 personnes de 60 ans et plus ne rencontrent quasiment jamais ou très rarement d'autres personnes au cours de leur semaine.

Une problématique réelle et qui tendra à s'accroître dans les prochaines années avec le vieillissement de la population.

Avec les ateliers que la Municipalité va mettre en place, les retraités de 65 ans et plus pourront ainsi partager des connaissances ou une passion avec les petits de 3 à 5 ans.

Autour de la musique, de la lecture ou de la cuisine... les échanges promettent d'être riches. Plus encore que simples rencontres il s'agit ici de transmission entre les générations. Les enfants pourront prendre part aux ateliers sur les temps d'accueil de loisirs.

Les seniors ayant une heure de leur temps à consacrer aux enfants aux cours de leur semaine peuvent contacter le service seniors. La fréquence des interventions est adaptée à la convenance de chacun.



Rencontre et partage entre enfants et seniors autour du chant

Des activités pour les seniors



Pour rester actif pendant la retraite, la Ville propose des ateliers et activités tout au long de l'année. Les dates et modalités d'inscriptions sont à retrouver dans la plaquette mensuelle des «Rendez-vous du mois».

Prochains rendez-vous

- **Séjour en Bretagne ANCV du 2 au 9 mai**
Inscription du 5 au 14 mars de 9h à 12h
- **Prochain séjour**: Du 8 au 15 septembre 2018 à Cussac
- **Ateliers remue-ménages**
Premier atelier le 20 avril du 5 au 14 mars de 9h à 12h
- **Sortie annuelle**
Prévue au mois de juin.

Plus d'informations
Service seniors au 01 64 54 28 28



Bien vivre entre voisins, cela se construit au quotidien

Si la fête des voisins, prévue cette année le 25 mai, et les repas de rues mettent chaque année en avant la convivialité entre voisins, il ne faut pas oublier qu'une vie de quartier agréable et paisible se construit au quotidien par des attentions et gestes de civismes. Car la vie en proximité n'est pas synonyme de vie «les uns à côté des autres» mais «les uns avec les autres».

Cela commence par préserver son environnement en évitant de jeter ses déchets sur la voie publique ou en ramassant les déjections de son animal. Il est également important de respecter la tranquillité de ses voisins en veillant à ne pas dépasser les horaires de bruits autorisés.

Mais être solidaire, c'est également veiller sur ses voisins âgés, en situation d'isolement ou de handicap.

Ils peuvent en effet peut-être avoir besoin qu'on leur fasse une course, qu'on les aide à nettoyer leur trottoir ou tout simplement avoir un peu de compagnie.

Se respecter, se dire bonjour, prendre des nouvelles, se rendre des services, construire des moments de convivialité en dehors des fêtes «officielles» c'est aussi cela bien vivre ensemble à Morangis.



Prenez l'initiative d'organiser votre repas de rue

Choisissez la date et la Mairie se charge de fermer votre rue à la circulation pour plus de tranquillité. Elle peut vous fournir des tables et des bancs.

Renseignements :
service animation locale
01 64 54 28 28
mairie@morangis91.com
ou en ligne sur www.morangis91.com

Le groupe Facebook (entremorangis91) permet d'échanger entre habitants



EN BREF

RAPPEL DE CIVISME

L'utilisation d'engins à moteur pour les travaux de jardinage, est autorisée :

En semaine 9h-12h et 14h-20h
Le samedi 10h-12h et 14h-19h
Dimanche et jours fériés 10h-12h

15 distributeurs de sacs pour déjections canines ont été installés (carte sur le site de la Ville). Verbalisation : 38€ si le propriétaire n'a pas de dispositif pour ramasser (arrêté municipal). 68€ si le propriétaire est pris sur le fait (art. R 633-6 du Code pénal)

Parcs à chiens

Place Pierre Brosselette, Square Lavoisier
En contrebas de la Vanne sur le chemin des Meuniers.

Feux de jardin

Ils sont interdits. Allez à la déchèterie pour vous débarrasser de vos déchets.

Plantation d'arbres

Aucune distance imposée, aux habitants de faire preuve de civisme et s'assurer que sa plantation ne gêne ni son voisin, ni la circulation sur la chaussée. Élagage à la charge du propriétaire.

Tout Court à Morangis Sensibilisation au handicap

Manifestation populaire appréciée des Morangissois, « Tout Court à Morangis » connaîtra sa prochaine édition le 25 mars au parc Saint-Michel. Chaque année, la course solidaire qui conclut la matinée sportive permet aux habitants d'apporter leur contribution à une cause.

En 2018 le Comité départemental du handicap sera à l'honneur. Comment aider l'association ? Le principe est simple. Après les courses réservées aux écoliers par âge, l'ensemble du public peut chausser ses baskets pour faire un maximum de tours du parc Saint-Michel en 30 minutes. Chaque tour complété par une personne apporte 1€ à l'association. Voilà comment concilier une action solidaire avec un bon moment passé en famille ou entre amis.

► Handicap et handisport à l'honneur

Cette année, les Morangissois courront en faveur du Comité départemental du handicap (CDH91). Le CDH91 utilise la pratique du sport pour sensibiliser le public au handicap en leur faisant comprendre

et accepter les différences entre le monde des valides et les réalités du handicap. Tout au long de la matinée, l'association proposera dans le parc Saint-Michel des ateliers autour du tir sarbacane, de parcours aveugle ou de pétanque adaptée. Les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé, réservé aux personnes poly-handicapées, qui vient d'ouvrir à Morangis, se joindront au public pour partager ces activités.

RENDEZ-VOUS



Dimanche 25 mars

De 10h à 12h

Parc Saint-Michel

Course solidaire: 11h30

Ouvert à tous

Inscriptions: Bulletins distribués aux élèves, sur le site de la ville ou inscription 15 min avant la course



Enfants et parents courent pour une bonne action - 2017



Luca, engagé pour l'Équateur

Édition 2017

Des lycéens en mission pour l'Équateur

L'an dernier, la Municipalité avait choisi d'associer la course au projet « L'Équateur en mission » du lycée Marguerite Yourcenar de Morangis. En partie grâce aux 2099€ réunis suite à la course et vingt-trois jeunes se sont envolés pour le village équatorien de San Juan de Bacpancel du 14 au 29 octobre 2017.

Pendant quinze jours, ils ont multiplié les actions dans l'école du village en faisant don de matériel scolaire, animant des ateliers autour de la langue française...

Cette aventure de partage et d'ouverture sur le monde les a fortement marqués, comme l'explique Luca, 17 ans, élève de terminale en bac pro commerce: « C'était une grande expérience, pleine d'émotions. Je me suis beaucoup attaché au village et aux personnes. Ils ont un mode de vie bien plus modeste que le nôtre et pourtant ils sont extrêmement généreux et ouverts. C'est une leçon de vie pour nous. J'espère bientôt pouvoir revenir dans ce village pour une nouvelle mission ».



Insertion professionnelle réussie avec le PLIE

Afin de rapprocher les structures d'aide à l'emploi des Morangissois et offrir un vrai service de proximité, la Ville a instauré des permanences hebdomadaires du Plan Local à l'Insertion et à l'Emploi (PLIE) Nord Essonne à l'Hôtel-de-Ville.

Grâce à ses conseillers en insertion, un réseau actif d'entreprises et de centre de formation et un volontarisme pour monter des projets, le PLIE est en mesure d'orienter efficacement son public et d'offrir un accompagnement personnalisé. Il s'adresse aux personnes éloignées de l'emploi, chômeurs depuis plus d'un an, bénéficiaires des minimas sociaux ou jeunes sans qualification.

Parmi les parcours d'insertion réussis: Jean-Pierre, Morangissois de 51 ans qui est aujourd'hui chauffeur

et préparateur de véhicules de location. « J'avais de l'expérience comme peintre décorateur et technicien micro-réseaux polyvalent mais je me suis retrouvé au chômage il y a quelques années. Le Pôle Emploi m'a orienté vers le PLIE où j'ai pu apprécier le professionnalisme de mon conseiller qui m'a orienté vers une nouvelle voie professionnelle. Aujourd'hui je suis très à l'aise et heureux dans ma nouvelle carrière et espère pouvoir aboutir prochainement sur un Contrat à Durée Indéterminée ».

Plus d'informations

 Un conseiller du PLIE reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel-de-Ville
 12 avenue de la République
 Tous les lundis et mardis

PLIE Nord Essonne
 01 64 54 29 18
plienordessonne.org



Nouveau lieu de vie pour les personnes poly-handicapées



Le samedi 20 janvier, les résidents du nouveau Foyer d'Accueil Médicalisé qui vient d'ouvrir à Morangis, ont accueilli les élus locaux et des habitants pour une matinée portes-ouvertes. Les responsables de l'établissement et les résidents, parfois accompagnés de leurs parents ont fait découvrir aux visiteurs leur nouvel espace de vie composé de salles de convivialité, de chambres équipées en domotiques (équipements électriques pour les transferts...), d'un grand réfectoire et de salles pour les activités. L'occasion de mettre un coup de projecteur sur le poly-handicap (handicap physique et mental suite à une maladie ou un accident de la vie) et ses contraintes souvent lourdes nécessitant un

accompagnement très spécifique et personnalisé. Dans ces locaux, les résidents pourront s'épanouir et évoluer dans un espace spécialement pensé pour eux. Ils vont également s'intégrer dans leur nouvelle ville et participer à la vie Morangissoise comme en témoigne leur présence à la matinée sportive «Tout Court à Morangis».

Ce nouveau bâtiment d'une surface de 2600m² situé voie du Cheminet, non loin de l'EHPAD, accueille 36 résidents atteints de poly-handicap.

Plus d'informations

 **Foyer d'Accueil Médicalisé**
 Le Malonnier - 01 69 05 63 44
 172 voie du Cheminet



Portes ouvertes du foyer en présence d'élus locaux



Premiers emménagements à la Résidence Jeunes Actifs



Afin d'aider les jeunes à entrer dans la vie active, une résidence à loyers modérés dédiée aux 18/30 ans vient d'ouvrir ses portes à Morangis. Au mois de janvier, les premiers locataires ont pu prendre possession de l'un des quarante-deux studios disponibles, comme Wendy, 26 ans, chauffeuse de bus. « Je suis très enthousiaste à l'idée de m'installer dans la résidence. Jusqu'à maintenant

je n'ai jamais eu de logement qui soit à moi seule, avec mon nom sur la boîte aux lettres et que je paie moi-même. C'est une démarche d'indépendance et j'en suis heureuse ».

Plus d'informations

Service d'Action Sociale
 12 avenue de la République
ccasdemorangis@morangis91.com



Wendy, nouvelle habitante de la résidence

ReVivre, aide les plus démunis



Jean-Louis, bénévole, prépare des colis solidaires

Aide à la préparation des colis alimentaires



MORANGIS, C'EST VOUS !

L'association ReVivre basée dans la ZAE de Morangis agit sur deux fronts importants: l'insertion professionnelle et l'acheminement de denrées alimentaires et produits de première nécessité.

Des causes auxquelles sont également sensibles les jeunes Morangisais réalisant des missions de Service Citoyen Communal dans la structure.

C'est le cas de Jean-Louis, 17 ans, qui tous les mercredis après-midi prépare des colis alimentaires:

« Ces colis sont destinés à des personnes en difficultés vivant dans les hôtels pour le projet Alim'Hotel. Ils sont préparés en fonction des besoins de chaque famille. Je suis heureux de faire quelque chose d'utile en travaillant pour des missions qui aident les gens. C'est important que tout le monde puisse avoir assez à manger et de quoi se laver. Aussi c'est intéressant de découvrir les actions d'une association. On ne s'imaginerait pas tout le travail que cela représente ».

Entourant les jeunes, on retrouve les employés dont une grande majorité suit un parcours d'insertion professionnelle.

Avec un contrat de deux ans, ils se construisent une expérience significative dans le monde du travail et ont également l'opportunité de se qualifier en passant des examens professionnels ou permis spécifiques.

Cette mission d'insertion permet utilement d'accomplir les objectifs de l'association: collecter, trier, conditionner et acheminer des produits de première nécessité aux associations humanitaires, épiceries sociales et centre sociaux de la région Ile-de-France.

Rejoindre le Service Citoyen Communal

(pour les Morangisais de 16/18 ans)
www.morangis91.com
01 64 54 28 28



Devenir bénévole pour ReVivre

01 69 07 12 73
revivre-iledefrance@orangis.fr

Orane engagée contre le harcèlement



Samedi 17 février, une quinzaine de jeunes a participé au premier atelier autour du harcèlement, organisé par la Commune, suite à une proposition des 16/23 ans lors de l'assemblée des jeunes.

Les ados et jeunes adultes sont particulièrement sensibles à cette problématique, à l'image d'Orane, 16 ans, en 1^{ère} scientifique, qui participe avec enthousiasme aux exercices de théâtre proposés par l'intervenant de l'association « Centre du Théâtre de l'Opprimé Paris ».

« Au lycée, on est souvent témoin de moqueries ou de petites humiliations du quotidien. Cela peut facilement se transformer en harcèlement. C'est quelque chose que je ne supporte pas et c'est pour cela que je suis heureuse de participer à l'atelier. J'espère qu'il nous donnera des clés pour savoir comment mieux réagir dans ces situations car c'est à nous de changer les choses et ne pas suivre le groupe sans réfléchir ».

KUBLI Une entreprise ouverte sur Morangis



« L'entreprise de bonbons Kubli installée à Morangis depuis 1973 a inauguré ses locaux rénovés le 5 février. L'occasion de rencontrer l'enthousiaste responsable de l'entreprise, Gilles Duault. «Je ne voulais pas d'un bâtiment impersonnel. Celui-ci ressemble à une entreprise du début du XX^e siècle comme en témoigne la nouvelle façade en briques. C'est toute l'histoire de Kubli qui y est exposée. Une entreprise familiale avec un savoir-faire français à valoriser ».

C'est également un moyen de dynamiser la Zone d'Activité Économique. Un projet qui tient à cœur au responsable. «Je me suis investi dans les réunions autour de la refonte du PLU et l'avenir de la ZAE. Il est important que la zone vive

et se développe, que nous soyons une source de création d'emplois locaux. Les entreprises ont une fonction économique mais aussi sociale. C'est une qualité de vie de travailler près de chez soi et nous avons besoin d'employés motivés et d'un territoire économiquement dynamique ».

Fier de faire découvrir le monde de l'entreprise aux plus jeunes par l'univers des bonbons qui parle à tout le monde, Gilles Duault organise régulièrement des visites de Kubli pour les écoles mais aussi pour le grand public.

Rendez-vous aux prochaines portes ouvertes le 17 mars.





Bien vivre ensemble



#1



#2



#3



#4



#5

1 à 5

Fêtons ensemble le nouvel an

Pour célébrer ensemble la nouvelle année, la Municipalité a convié les Morangisais à partager un moment convivial. Accueillis sur des notes de jazz manouche, ils ont trinqué autour d'un cidre chaud avant d'admirer un feu d'artifice qui a enthousiasmé petits et grands. Chacun a pu écrire ses vœux pour l'année à venir sur un mur dédié.



#6



#7



#8



#9

6 à 10

Un marché de Noël lumineux

La magie des fêtes de fin d'année était bien présente à Morangis avec le traditionnel marché de Noël les 16 et 17 décembre. Les enfants ont profité des animations pour tous les âges avant de parcourir en famille les allées du marché artisanal et gastronomique. Les Morangisais ont aussi partagé un beau moment avec la chorale éphémère qui compte un nombre de participants croissant. Les familles ont pu découvrir les illuminations avec les balades en petit train du Comité des fêtes, en présence du Père Noël !



#10



#11



#13



#12

11 à 13

Bienvenue chez vous !

Samedi 16 décembre, les habitants ayant emménagé à Morangis cette année ont bénéficié d'une rencontre privilégiée avec leurs élus pour mieux découvrir la Commune.

Après un temps d'échange avec Pascal Noury, Maire de Morangis, ils sont montés à bord du petit train du Comité des fêtes pour faire le tour des principales infrastructures de la Ville avant de rejoindre le marché de Noël.



#15



#16

15 et 16

Spectacles pour les plus jeunes

Les enfants étaient gâtés au mois de décembre avec deux spectacles jeune public gratuits autour d'histoires de Noël. Le premier était un conte musical proposé par la Municipalité, le second, un spectacle ludique organisé par le Comité des fêtes.



#17



#18

ZOOM SUR



#19

17 à 19

Les Morangissois au Carnaval de Plaidt

Le week-end du 10 février, une trentaine de Morangissois ont pris la route de bonne heure pour rejoindre la ville jumelée de Plaidt en Allemagne. Ils ont ainsi pu profiter de l'hospitalité des Allemands qui les ont hébergés et avec qui ils ont partagé de bons moments et découvert les spécialités locales. En point d'orgue: ils ont défilé dans la bonne humeur au traditionnel carnaval, tous déguisés en smiley. De quoi rajouter encore plus de sourires à ce week-end de partage.



#20

20 Groupe Projets/Actions de la place Pierre Brossolette

En compagnie de Marco Varutti, Maire-adjoint, les Morangissois ont échangé autour de l'aménagement de la place Pierre Brossolette. Les plans d'architectes présentés lors de la Fabrique citoyenne ont été débattus.



#21

21 Médailleurs du travail

Au mois de décembre, Pascal Noury et les élus de la Commune ont remis leurs médailles du travail aux Morangissois célébrant ainsi leurs 20 ans (médaille d'argent), 30 ans (médaille de vermeille), 35 ans (médaille d'or) ou 40 ans (grande médaille d'or) d'ancienneté professionnelle.



#22

22 Une 2^e Roller party réussie

Pour sa deuxième édition, la Roller party s'impose comme un rendez-vous ludique apprécié des Morangissois. L'événement a connu un nombre encore plus grand de participants que lors du premier rendez-vous. Cette nouveauté gratuite, organisée par la Commune, permet à chacun de s'amuser en famille ou entre amis.



#23

23 Cérémonie du 5 décembre

Un hommage a été rendu lors de la Journée nationale aux «morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. En présence de Pascal Noury, Maire de Morangis, de Nicole Barrault Maire-adjointe au devoir de Mémoire, de Brigitte Vermillet, vice-présidente du Conseil Départemental, des anciens combattants et des Morangissois. De 1952 à 1962, plusieurs milliers de ces combattants sont morts en Tunisie, au Maroc et en Algérie, ainsi qu'un grand nombre de civils.



#24

24 Concert de l'École de musique

Le 9 décembre, l'école de musique a célébré la fin de l'année par un concert de ses élèves autour du thème des Prénoms.



#25



#26

ZOOM SUR



#27



#28



#29

25 à 29 Banquet des séniors

Mercredi 10 janvier, les Morangissois de plus de 65 ans ont partagé un après-midi festif pour débiter l'année sur une note conviviale avec le banquet des séniors. Lors de ce rendez-vous accessible à tous les séniors de la Ville, les convives ont profité d'un repas, d'un spectacle de danse indienne avant de terminer l'après-midi sur la piste de danse.



PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus
sur le site www.morangis91.com

Conseil Municipal du 11 décembre 2017

FINANCES

- Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'un acompte de subvention d'un montant total de 177 796 € (40 % du montant de la subvention de fonctionnement attribuée en 2017) aux associations: Comité des Fêtes, CMOM, Football Club Morangis Chilly, Judo Club Chilly-Morangis, École de Musique et MJC Relief.

- Un acompte de subvention de 130 400 € a été versé au Centre Communal d'Action Sociale de Morangis. Une subvention exceptionnelle de 17 160€ lui a été attribuée.

- Les tarifs communaux 2018, calculés sur la base de la grille actuelle des quotients familiaux (sauf habitants hors commune), ont été approuvés.

MÉTROPOLE

- Le rapport 2017 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) instituée entre la Métropole et les communes membres, a été approuvé.

PERSONNEL COMMUNAL

- Deux postes d'adjoint technique territorial à temps non-complet (80 %) ont été créés pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves.

- Le Conseil Municipal a décidé d'accorder le versement d'une allocation aux employés communaux, parents d'enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique.

Conseil Municipal du 12 février 2018

CONVENTIONS

- Le Conseil Municipal a approuvé une convention de gestion d'un logement partagé avec la Mission Locale Nord Essonne. Françoise Male a été désignée comme représentante de la Ville pour siéger au Conseil d'administration de la Mission Locale.

- Une convention avec l'hôpital de Longjumeau a été approuvée pour la mise à disposition de berceaux à la crèche hospitalière.

TRAVAUX

- Le Maire est autorisé à déposer et signer toutes les pièces relatives à la contractualisation du Contrat de Partenariat avec le Conseil Départe-

L'ESPACE ADOS CHANGE D'ADRESSE



Nouvelles coordonnées:

Pôle Jeunesse et citoyenneté
3 avenue de Savigny
01 69 34 06 69 / [f](https://www.facebook.com/espacejeunesmorangis) [espacejeunesmorangis](https://www.facebook.com/espacejeunesmorangis)

Horaires d'ouverture

Période scolaire

Mardi, jeudi et vendredi / 16h30-18h30
Mercredi et samedi / 14h- 18h

Pendant les vacances scolaires

Lundi au vendredi / 14h-18h
Possibilité de soirée / 19h-22h
(avec autorisation parentale)

Programme des activités sur :
www.morangis91.com

mental de l'Essonne, afin de solliciter la totalité du montant mobilisable de 907 485€ pour l'aide au financement des territoires, pour le projet de reconstruction du gymnase et extension de l'école élémentaire Herriot.

FINANCES

- Des subventions exceptionnelles ont été attribuées aux associations participant aux activités périscolaires pour un montant total de 19 763€.

- Une subvention de 1 200€ a été attribuée au collège Michel Vignaud pour l'organisation d'un stage de gymnastique.

- Une subvention exceptionnelle de 1 000€ a été attribuée au Club de l'avenir.



Prochains conseils municipaux
Lundis 12 mars, 9 avril et 28 mai 2018
20h30
Espace Saint-Michel

Une aide pour Saint-Martin

Suite à l'ouragan Irma qui a engendré des dégâts considérables sur l'île de Saint-Martin (collectivité d'Outre-Mer pour sa partie française), la Municipalité a souhaité être solidaire de ses habitants.

Dans un premier temps, le groupe de travail, composé d'habitants et d'élus locaux, a été décidé de verser une subvention à l'association Saint-Martin Santé à hauteur d'1€ par habitant, soit 13000€ pour financer l'acquisition d'un véhicule. Finalement le véhicule sera acheté dans sa totalité pour un montant de 15 500€.



HÔTEL-DE-VILLE

12 avenue de la République BP 98
91420 Morangis Cedex
Tél. 01 64 54 28 28
Fax 01 69 09 63 01
mairie@morangis91.com
www.morangis91.com

• Horaires d'ouverture

Lundi: 8h30/12h13h30/17h30
Mardi: 8h30/12h-13h30/17h30
Mercredi: 8h30/12h
Jeudi: 8h30/12h-13h30/17h30
17h30/18h30 (État-civil)
Vendredi: 8h30/12h-13h30/17h30

Uniquement état-civil:
Samedi: 8h30/12h

- Service régie:** fermé au public le mardi, jeudi et vendredi après-midi.

- Service urbanisme:** fermé au public le mardi après-midi.



PERMANENCES

Pascal Noury,
Maire de Morangis

Reçoit tous les vendredis de 17h à 18h30 sans rendez-vous, le reste de la semaine au 01 64 54 28 28.
Permanence téléphonique tous les lundis de 18h à 19h au 01 64 54 28 00.
Pas de permanences pendant les vacances scolaires (veilles incluses).

Brigitte Vermillet,
conseillère départementale,
vice-présidente en charge du développement durable et de l'environnement.

Reçoit sur rendez-vous en mairie au 06 73 77 68 19.
Mail: bvermillet@cg91.fr

Amélie de Montchalin,
députée de la circonscription

Sur rendez-vous au 36, rue G. Péri Massy tous les mardis 16h/19h, tous les jeudis 10h/12h
amelie.demontchalin@assemblee-nationale.fr

Caisse d'Allocations Familiales

Permanence sur rendez-vous au 0 810 25 91 10

Protection Maternelle et Infantile Les centres les plus proches sont:

- Chilly-Mazarin: 01 60 92 10 00
- Savigny-sur-Orge: 01 69 05 46 29 (ou 74 14)
- Athis-Mons: espace de la Pyramide, 1/5 av. F. Mitterrand 01 69 38 22 21

La chambre des notaires de l'Essonne

Consultations gratuites à Evry (14, avenue des Apôtres) les 2^e mardis du mois de 9h à 12h sur rendez-vous.

Maison départementale des solidarités

6 bis rue de Morsang
Savigny-sur-Orge
01 69 12 35 10

Secours Catholique

98 avenue de l'Armée Leclerc. Accueil tous les mercredis à partir de 17h. Sur rendez-vous le samedi matin. P. Pinto 06 09 76 92 94

Secours Populaire Français

96 avenue de l'Armée Leclerc. Tous les samedis de 10h à 12h / 06 81 51 06 41

Toutes les infos de votre ville sur www.morangis91.com



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

► **Taycir DBOUBA**
25 septembre 2017

► **Rim DARANI**
7 octobre 2017

► **Liam SAVART**
16 octobre 2017

► **Kahil SENECAL**
8 novembre 2017

► **Nathan CHAPOTOT**
PAPION DUCHATEAU
10 novembre 2017

► **Jagdish CELESTIN**
13 novembre 2017

► **Léa TERRIER**
15 novembre 2017

► **Suzie COURTOT**
17 novembre 2017

► **Elise DELORME**
19 novembre 2017

► **Ellyn LE HINGRAT**
20 novembre 2017

► **Kayden EDMOND**
21 novembre 2017

► **Lia THÉRACOL**
28 novembre 2017

► **Elsa PEREIRA-ANTUNES**
28 novembre 2017

► **Tim NÉGRIER**
BERTRAND
11 décembre 2017

► **Elvyn JONYVERT**
12 décembre 2017

► **Esra TASSI**
13 décembre 2017

► **César GONÇALVES**
16 décembre 2017

► **Shanna MORRHADI**
30 décembre 2017

► **Westley PEUBRIER**
30 décembre 2017

► **Camille DI SALVO**
1^{er} janvier 2018

► **Anton VERDEAU**
8 janvier 2018



MARIAGES

► **Fabiana DA SILVA et**
Manuel CORREIA
GONÇALVES
3 février 2018



DÉCÈS

► **Yves LARTIGUET**
27 octobre 2017

► **Annette HERRY**
née DUFOUR
4 novembre 2017

► **Giselle MABILLEAU**
née HUMEAU
17 novembre 2017

► **Germano LOUREIRO**
NOGUEIRA
18 novembre 2017

► **Emília DA COSTA**
née DA CONCEIÇÃO
26 novembre 2017

► **Jeannette LEFEBVRE**
née BESNARD
28 novembre 2017

► **Alain BRIARD**
5 décembre 2017

► **Yann LE CARLUER**
6 décembre 2017

► **Jean-Pierre GUÉDEU**
11 janvier 2018

► **Christine MEZIERES**
née DEVAUX
16 janvier 2018

► **Juan SANCHEZ**
FERNANDEZ
21 janvier 2018

► **Charles BERNARD**
25 janvier 2018

► **Maria PICCO née ROSSI**
27 janvier 2018

► **Anne JACOB**
née BIANCHI
28 janvier 2018

► **François AUFFRET**
2 février 2018

► **Christian POULIN**
8 février 2018

► **Daniel LAUDY**
9 février 2018

► **Alain BOURMIER**
15 février 2018



Agenda

Retrouvez l'agenda complet du mois de MARS sur le RDV du mois et sur le site : www.morangis91.com

• **Vendredi 9 mars •**
Remise des cartes électorales
Ouvert aux jeunes ayant eu 18 ans
19h / Espace Saint-Michel

Soirée café-jeux
Anim&Co
20h-23h / Espace Charcot
Entre 4 et 12€, adh. gratuit

• **Dimanche 11 mars •**
Brunch lecture
10h30 / Espace Saint-Michel
Entrée libre / Collation offerte

• **Lundi 12 mars •**
Conseil Municipal
20h30 / Espace Saint-Michel

• **Mardi 13 mars •**
Atelier PLU
20h30 / Espace Saint-Michel

• **Jeudi 8 mars •**
Journée Internationale des Droits des Femmes
19h30 - Espace Pierre Amoyal
Ouvert à tous


• **Samedi 17 mars •**
Journée citoyenne

- **9h30**: Petit déjeuner convivial à l'espace Saint-Michel
- **10h-12h30**: Ateliers
- **12h30**: Repas à l'école Nelson Mandela pour les participants
- **14h-16h30**: Ateliers

• **Dimanche 18 mars •**
Spectacle 0-3 ans
10h et 11h (2 séances) / Espace Saint-Michel / Entrée libre

• **Vendredi 22 mars •**
Réunion d'information, projet «Inventons la Métropole»
av. de l'Armée Leclerc
20h30 / Espace Saint-Michel

• **Vendredi 23 mars •**
Assemblée des jeunes
Ouvert aux 16/23 ans
19h / Espace Saint-Michel

• **Samedi 24 mars •**
Spectacle de la Médiathèque
À partir de 7 ans / 16h / Espace Saint-Michel / Entrée libre

• **Dimanche 25 mars •**
Tout Court à Morangis
10h-12h / Parc Saint-Michel
Accès libre

• **Mardi 3 avril •**
Tournoi de pétanque
14h30 / Place de l'Europe
Accès libre (spectateurs)

Café lecture
Médiathèque
La littérature asiatique
15h / Médiathèque de Morangis
Entrée libre

• **Du 7 au 15 avril •**
Salon d'art
En semaine: 17h-19h,
Le week-end: 15h-19h
Vernissage: samedi 7 avril 18h
Espace Saint-Michel
Entrée libre

• **Samedi 7 avril •**
Médiathèque de Morangis

- Racontines - histoires japonaises
11h Gratuit sur inscription
- Dégustation de sushis
12h / Accès libre
- Atelier etegami (cartes traditionnelles)
À partir de 8 ans / Gratuit sur inscription:
01 69 57 82 60

• **Dimanche 8 avril •**
Brunch science
10h30 / Espace Saint-Michel / Entrée libre avec une collation offerte

• **Lundi 9 avril •**
Conseil Municipal
20h30 / Espace Saint-Michel

• **Du 16 au 20 avril •**
Stage multi-activités
9-14 ans / 8h30-17h
Gymnase Cl. Bigot
Tarif. Au quotient familial
Inscription en ligne sur www.morangis91.com

• **Jeudi 19 avril •**
Thé dansant
Comité des fêtes
14h/ Espace Pierre Amoyal / 10€ avec une collation

• **Du 24 au 27 avril •**
Bulle de jeux
Anim&Co / Du mardi au vendredi 9h-10h30, mardi et mercredi: 15h30-18h, jeudi et vendredi 14h-18h
Espace Saint-Michel
Entrée libre

• **Samedi 28 avril •**
Match volley pré-national masculin
21h / Gymnase Claude Bigot / Entrée libre

• **Dimanche 29 avril •**
Cérémonie journée du souvenir des victimes et héros de la déportation
11h / Monument aux morts

• **Vendredi 4 mai •**
Championnat billard
Division 1
À partir de 17h30
Gymnase Claude Bigot
Entrée libre

• **Samedi 5 mai •**
Spectacle humour François-Xavier Demaison
20h30 / 35€, 30€, 25€, 20€ / Billetterie
01 69 57 81 10
lesbordsdescenes.fr

• **Dimanche 6 mai •**
Vide-greniers
Comité des fêtes
9h-18h / Parvis Hôtel-de-Ville, espace P. Amoyal, av. de la République / Accès libre
Inscription le 21 avril

• **Mardi 8 mai •**
Cérémonie commémorative
73^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945
11h / Monument aux Morts

• **Vendredi 11 mai •**
Soirée Café-jeux
Anim&Co
20h-23h / Espace Charcot
Entre 4 et 12€, adh. gratuit

• **Dimanche 13 mai •**
Brunch musique
10h30 / Espace Saint-Michel / Entrée libre avec une collation offerte

Course cycliste
13h / Zone sud / Accès libre (spectateur)

• **Mardi 15 mai •**
Café lecture
Médiathèque
Tous au jardin
15h / Médiathèque de Morangis / Accès libre

• **Jeudi 17 mai •**
Thé dansant
Comité des fêtes
14h-18h / Espace Pierre Amoyal / 10€ avec une collation

• **19 et 20 mai •**
Tournoi Gilbert Bancel
Football Club
À partir de 10h / Stade
Accès libre

• **Samedi 19 mai •**
Spectacle Théâtre
Association création et production artistique
20h30 / Espace Pierre Amoyal / 5€

• **Mardi 22 mai •**
Conférence filmée
Les îles du Cap Vert
14h15 / Espace Saint-Michel / 7€ avec une collation

• **Vendredi 25 mai •**
Concert Jazz de France
20h30 / Salle Lino Ventura, Athis-Mons / 50 places gratuites sur inscription, réservation: 01 64 54 28 28 / animation.locale@morangis91.com

• **Samedi 26 mai •**
Spectacle 0-3 ans
Médiathèque de Morangis
11h / Espace Saint-Michel
Entrée libre

Journée Mondiale du jeu
EPT Grand Orly Seine Bièvre
14h-19h / Espace et parc Saint-Michel / Accès libre

• **Lundi 28 mai •**
Conseil Municipal
20h30 / Espace Saint-Michel

• **Mardi 29 mai •**
Conférence filmée
La Terre à vol d'oiseau
14h15 / Espace Saint-Michel / 7€ avec une collation



DISTRIBUTION DU MAGAZINE
► Participez bénévolement à la distribution du magazine dans votre quartier / Inscrivez-vous  01 64 54 28 28



PETITS & GRANDS
participez à la

JOURNÉE CITOYENNE

17 MARS

Ma Ville et Moi



Participation
GRATUITE



9h30-12h30 et/ou 14h-16h30



Rendez-vous dès 9h30
Espace Saint-Michel

POUR PARTICIPER : Inscrivez-vous en ligne sur www.morangis91.com ou au
01 64 54 28 28 pour choisir votre atelier (possibilité de participer une demi-journée)

